















Répartition des notes : ; 03/20 (1) ; 04/20 (1) ; 05/20 (1) ; 06,5/20 (3) ; 07/20 (1) ; 08,5/20 (1) ; 09/20 (1) ; 09,5/20 (2) ; 10/20 (1) ; 10,5/20 (1) ; 11/20 (4) ; 11,5/20 (3) ; 12/20 (1) ; 12,5/20 (1) ; 13/20 (2) ; 14/20 (1) ; 14,5/20 (1) ; 15/20 (1) ; 16/20 (1) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1) ; 19/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 11.11 (écart-type : 4.06)

Les sources utilisées provenaient de :

*BBC.com*  
*The Boston Globe*  
*Chicago Tribune*  
*The Daily Telegraph*  
*The Economist*  
*The Financial Times*  
*Forbes*  
*The Guardian*  
*The Huffington Post*  
*The Nation*  
*The National Review*  
*The New York Times*  
*The New Statesman*  
*The Los Angeles Times*  
*The Scotsman*  
*WalesOnline*  
*The Washington Post*

Les documents proposés aux candidats étaient, comme les années précédentes, des textes de 700 à 900 mots environ, parfois accompagnés d'illustrations, publiés entre août 2015 et juin 2016, qui portaient sur l'actualité politique, sociale et économique de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Pour la Grande-Bretagne, les textes abordaient notamment les questions du référendum sur le « Brexit », de la mémoire du passé colonial, des frais d'inscriptions dans les universités, de l'élection de Sadiq Khan à la mairie de Londres, de l'élection de nouveaux maires dans les grandes villes anglaises, de la philanthropie et des grandes compagnies pétrolières, des prérogatives de la Chambre des lords, ou bien encore de la fiabilité et du rôle des sondages dans la vie politique britannique. En ce qui concerne les États-Unis, les articles proposés traitaient par exemple du mouvement « Black Lives Matter », des élections présidentielles, des problèmes de financement des universités d'État dans l'Illinois, de la vision de Thanksgiving chez les Amérindiens, de la représentation de l'histoire des Mexicains-Américains dans les manuels scolaires au Texas, du phénomène de gentrification dans certaines villes telle San Francisco et de la représentation de la banlieue.

Concernant le format de l'épreuve, rappelons qu'après une heure de préparation, les candidats sont entendus pendant trente minutes par le jury. Cet oral se compose de deux parties, une présentation de vingt minutes par le candidat, suivie de dix minutes d'entretien. Dans l'ensemble, il est apparu qu'un certain nombre de candidats avaient moins bien respecté le format de l'épreuve que les années précédentes. Les membres du jury ont ainsi déploré cette année un certain nombre d'écueils : synthèses trop longues et commentaires trop rapides, présentations trop brèves ou trop longues (les membres du jury interrompent les candidats au bout de vingt minutes même si ceux-ci n'ont pas terminé leur présentation). Plusieurs candidats ont en outre omis de lire un passage du texte, alors que ceci fait partie intégrante de l'épreuve. À l'inverse, les meilleurs candidats ont choisi des passages pertinents et ciblés (attention à ne pas choisir de passages trop longs) qui permettaient de souligner les points les plus intéressants et de mettre en évidence les problématiques soulevées par le texte. Rappelons par ailleurs qu'il convient de s'entraîner régulièrement à la lecture, afin que celle-ci soit fluide et vivante. Il est pour finir impératif que les candidats précisent les numéros de ligne lorsqu'ils citent le texte.

Les candidats doivent proposer une introduction relativement brève mais efficace : les meilleurs candidats débutent souvent par une présentation de l'enjeu général soulevé par le texte et il n'est ainsi pas inutile de préciser le contexte et les débats contemporains avant de présenter le document et sa source, ce qui permet de montrer au jury que le candidat est capable de situer le texte dans une problématique plus large. Les informations fournies par le paratexte doivent être exploitées par les candidats, car elles permettent souvent de cerner le point de vue de l'auteur ainsi que son statut. À ce titre, le jury aimerait rappeler que tous les auteurs ne sont pas journalistes, et que de nombreuses sources de presse font appel à des hommes ou



femmes politiques, des universitaires ou d'autres acteurs/actrices de la société civile. De même, l'idée qu'un journal ne défendrait qu'une seule ligne politique est à proscrire, car plusieurs points de vue peuvent s'exprimer dans les colonnes. Enfin, les candidats ne devraient pas hésiter à utiliser le titre de l'article, qui leur permet éventuellement de recentrer le débat ou d'indiquer clairement la prise de position de l'auteur.

La synthèse, premier moment de la présentation des candidats, ne saurait quant à elle se contenter d'être une paraphrase linéaire du document ni un simple résumé des idées qui y sont développées. De nombreux candidats ont par ailleurs malheureusement tendance à reprendre des passages entiers du texte sans indiquer qu'il s'agit de citations, ce qui fait montre d'un grave problème de méthode, voire dans certains cas d'une certaine malhonnêteté intellectuelle dans l'exercice. Les meilleures présentations sont celles qui parviennent à hiérarchiser et classer les informations et les idées, à dégager la problématique principale, à expliciter quelques allusions ou propos implicites, et à identifier clairement le ton, les stratégies et l'intention générale de l'auteur. Les candidats ne doivent pas hésiter à s'intéresser au choix lexical de ce dernier, car il est souvent révélateur d'un point de vue particulier. Il convient de bien veiller à ne pas dépasser 8 minutes pour cette première partie.

Les candidats doivent ensuite (dans les 12 à 14 minutes restantes) proposer un commentaire du texte, qui doit être clairement distingué de la synthèse. Rappelons ainsi que dans un souci de clarté et d'efficacité, les candidats sont invités à placer l'annonce de la problématique et du plan de leur commentaire entre la synthèse et celui-ci. Tout comme l'an dernier, les membres du jury tiennent à souligner que les meilleures prestations sont celles qui construisent leur commentaire à partir des remarques formulées lors de la synthèse mais en replaçant les enjeux du document dans une perspective plus large : la seconde partie de la présentation doit ainsi être adossée au texte, sans pour autant répéter le propos de l'auteur ni se contenter d'une analyse de la subjectivité de celui-ci. Pour cela, une bonne connaissance du contexte est bien évidemment indispensable. Les membres du jury tiennent néanmoins à mettre en garde les candidats contre la tentation de « réciter » des connaissances : les points de contexte trop généraux, ou qui ne sont pas associés à un raisonnement ne sont pas valorisés et peuvent même s'avérer contre-productifs lorsqu'ils entravent le déroulement de l'argumentation ou donnent l'impression d'un simple placage de connaissances. Les commentaires les plus aboutis sont au contraire ceux qui parviennent à respecter le délicat équilibre entre références au texte et présentation du contexte, et des questions de fond que le document soulève (par exemple : le sentiment de défiance à l'égard des élites, les enjeux liés à l'utilisation du référendum dans le contexte d'une crise de la représentativité, les crispations identitaires ou bien encore les débats contemporains sur la mémoire du passé colonial ou esclavagiste). Le jury tient à rappeler aux candidats qu'ils/elles doivent s'efforcer de maîtriser les concepts ou notions clefs des domaines britanniques et américains, tels que le fédéralisme ou le libéralisme, dans leur contexte spécifique. Une connaissance solide des institutions et de leurs enjeux (systèmes des poids et contrepoids aux États-Unis, rôle des différentes chambres par exemple) est nécessaire à une appréhension pertinente des enjeux politiques de chaque pays.

Le rapport de l'an dernier insistait sur le fait qu'il ne s'agissait pas pour les candidats d'adopter une posture morale, ce qui a été globalement bien compris par les candidats, qui se sont efforcés d'envisager et de dégager les enjeux stratégiques soulevés par le document. Le jury a pu cependant déplorer des visions caricaturales des sociétés britanniques et américaines (les États-Unis ont pu ainsi être présentés comme une société post- raciale, une terre d'accueil où règnent liberté et progrès...). Les candidats doivent se méfier de tout propos apologétique ou dénigrant. Afin de construire un discours nuancé, les candidats doivent éviter les commentaires articulés comme suit : 1. Description d'un ou plusieurs problèmes posé(s) par le texte 2. Solutions et / ou conséquences. Ce type de plan n'est pas du tout dynamique et il ne fait pas apparaître les enjeux propres à un texte. La problématique doit poser une véritable question auquel le plan proposé doit répondre. Les différentes parties doivent être bien articulées afin de montrer comment le candidat a construit sa réflexion.

L'entretien qui suit n'est, rappelons-le, aucunement destiné à « piéger » le candidat et n'a pas vocation à se transformer en test de connaissances. Il n'est pas rédhitoire pour un candidat d'admettre qu'il ne connaît pas un point de contexte précis, mais il faut en revanche faire preuve d'un certain dynamisme, et jouer réellement le jeu de l'échange avec le jury, l'entretien étant destiné à permettre aux candidats d'aborder ou d'explicitier des points qu'ils n'auraient pas ou peu abordé lors du commentaire. Les bons candidats parviennent à envisager les enjeux de l'article selon un nouvel angle proposé par le jury.

La question de la langue anglaise ne fait pas l'objet d'une notation à part, les membres du jury s'attachant avant tout à évaluer le contenu du propos des candidats et leur capacité à *communiquer* celui-ci. Il va néanmoins sans dire que ce propos doit nécessairement s'appuyer sur l'utilisation d'une langue riche et fine (vocabulaire, syntaxe), et sur de réelles compétences de communication (oralisation, accentuation). Rappelons ici aux candidats la nécessité de s'adresser de la façon la plus claire possible aux membres du jury (importance du regard), et d'adopter un débit qui soit fluide sans être trop rapide. Le jury a par ailleurs apprécié les efforts fournis par les candidats qui se sont efforcés de structurer leur discours: rappelons ainsi que

l'utilisation de *link words* simples (*however, furthermore, etc.*), loin d'être cosmétique, a vocation à proposer un discours qui ne soit pas une simple accumulation de points déconnectés les uns des autres, mais bien au contraire un contenu structuré, argumentatif et présentant un caractère véritablement organique.

Au chapitre des erreurs de langue, il convient de prendre garde également aux nombreux -s fautifs ou « parasites », notamment dans l'emploi des adjectifs (\* *the Republican's Party, \*Native Americans people*). Les membres du jury ont également déploré de nombreuses erreurs dans l'emploi des pronoms relatifs (emplois fréquents de *which* à la place de *who*). La question de la détermination, et notamment l'utilisation de l'article défini est toujours problématique en anglais et les candidats doivent veiller à utiliser correctement l'article zéro et *the* (Ø *abortion, Ø neo-liberalism, Ø UKIP, Ø Labour*, mais *the UK et the United States*). Ils doivent également prêter attention à la place correcte des adverbes ou pronoms tels que *more, yet* ou *enough*. Rappelons également la nécessité pour les candidats de bien veiller aux distinctions entre *politics, politicians* et *policies* et à l'emploi des adjectifs *political* et *economic*. Plusieurs candidats ont également commis l'erreur classique de confondre *actual* et *contemporary*. En ce qui concerne la prononciation, le jury a remarqué des confusions entre les termes suivants : *wall / whole ; work / walk ; live / leave ; word / world*. Certains mots utilisés couramment ont pu être mal prononcés : *student ; study ; boom ; oil ; promise ; vote ; purchase ; discuss ; current ; pursue*. Pour ce qui est de l'accentuation, rappelons que les suffixes *-ion ; -ual ; -ient* ou *-ic* affectent la position de l'accent tonique, qui sera, à de rares exceptions près, placé sur la syllabe précédent le suffixe.

Les membres du jury invitent les futurs candidats à lire les différents rapports et à se préparer tout au long de l'année à cet exercice exigeant. Ils tiennent enfin à féliciter les candidats qui ont proposé une analyse ambitieuse des enjeux politiques et sociaux soulevés par les documents, qui ont utilisé leurs connaissances à bon escient et qui ont fait preuve d'un réel engagement intellectuel et critique.

## Recommandations bibliographiques

Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.

Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2<sup>nd</sup> edition).

Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2<sup>ème</sup> édition).

Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.

McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7<sup>th</sup> edition).

Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.

Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Consulter également la rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* ([http://www.courrierinternational.com/sources\\_overview](http://www.courrierinternational.com/sources_overview)). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.

## Pour l'anglais oral

### Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.

Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.

Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.

Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

### Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27<sup>th</sup> edition).

Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3<sup>rd</sup> edition).

## Espagnol

Le jury a entendu cette année 4 candidats en série SES. Les notes se sont échelonnées de 9/20 à 16/20, avec la répartition suivante : 9/20 (1), 14/20 (1), 16/20 (2). L'impression que le jury en a retirée est donc dans l'ensemble positive.

De façon générale, la méthode de l'épreuve semble maîtrisée. Le jury a ainsi entendu des commentaires toujours construits et structurés. Sur les quatre prestations, une seule obtient une note inférieure à la moyenne, qui s'explique par un commentaire qui consistait essentiellement à exposer des théories économiques au détriment de la spécificité du cas décrit dans l'article, en l'occurrence celui de la fermeture d'une célèbre librairie de Buenos Aires. Le jury rappelle à tous les candidats de la série SES que si leurs connaissances en matière de sciences économiques est sans conteste un bagage utile, il ne faut pas que l'épreuve orale de langue vivante devienne prétexte à un exposé théorique s'éloignant du texte et de ses enjeux spécifiques.

Parmi les bonnes prestations, celles qui ont obtenu la meilleure note, malgré une langue non exempte de fautes, ont su fournir une analyse correcte et structurée de l'article de presse. Les candidats ont su mettre à profit leurs connaissances en sciences sociales, mais aussi au sujet de la civilisation et de l'actualité de l'Espagne et de l'Amérique latine.